

---

## Bulletin d'histoire politique

### L'historien et la question du politique en Acadie

Julien Massicotte



---

Volume 15, Number 3, Spring 2007

Quinze ans d'histoire politique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1054563ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1054563ar>

[See table of contents](#)

---

#### Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique  
Lux Éditeur

#### ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

---

#### Cite this article

Massicotte, J. (2007). L'historien et la question du politique en Acadie. *Bulletin d'histoire politique*, 15(3), 161–172. <https://doi.org/10.7202/1054563ar>

---

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2007

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

---

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# L'historien et la question du politique en Acadie

JULIEN MASSICOTTE  
*Doctorant en histoire*  
*Université Laval*

C'est presque un lieu commun de souligner qu'au cours des années 1980 au Québec l'histoire politique fit pâle figure en comparaison de l'histoire sociale. Depuis quelques années s'est manifesté un intérêt neuf et un renouvellement des perspectives en histoire politique, malgré le fait que le politique ne soit toujours pas un objet d'étude convenu et convenable pour l'historien québécois. C'est d'ailleurs ce que soulignaient récemment deux chercheurs. « Cette représentation post nationale de l'histoire est influencée par la tendance chez les historiens de profession dans les universités à discréditer l'histoire politique depuis les années 1970 au profit de l'histoire sociale. Cette dernière spécialisation en est venue à détenir une position tellement dominante qu'elle occupe une large part de la recherche parmi les historiens francophones des universités québécoises »<sup>1</sup>.

De façon similaire, il ne s'agit que de tourner le regard vers l'historiographie acadienne récente pour constater l'espace prédominant occupé par l'histoire sociale en Acadie. Apparue en Acadie au début des années 1980, des vœux de jeunes historiens débutant leur carrière universitaire, mais également de leurs aînés, aussi versés en histoire politique, l'histoire sociale s'y est creusée une niche bien établie. Elle y demeure toujours aujourd'hui la perspective prédominante.

Dans ce court texte, nous aborderons la question du politique en Acadie, telle que vue par les adeptes de l'histoire sociale, ces « nouveaux historiens de l'Acadie »<sup>2</sup>. Nous verrons dans un premier temps la critique épistémologique qu'ils prodiguèrent à leurs aînés et à leur conception politique et institutionnelle de l'histoire, et par là même leur perception de la place du politique au sein du travail de l'historien (tant au niveau de l'analyse que de la pratique). Dans une seconde partie, prolongeant la première, on abordera plus

spécifiquement la place de la figure de l'intellectuel au sein de ce courant historiographique acadien. Finalement, nous verrons comment la question du politique en Acadie resurgit, en marge de l'histoire académique, pour le meilleur et pour le pire.

## DE L'HISTOIRE POLITIQUE À L'HISTOIRE SOCIALE

Il est possible de cerner deux moments clés permettant la compréhension de l'émergence d'une nouvelle sensibilité historiographique portée par la jeune génération d'historiens du début des années 1980. Les principaux historiens de cette nouvelle génération sont Jacques-Paul Couturier, Jean-Roch Cyr, Nicolas Landry, Nicole Lang, Phyllis Leblanc, ainsi que quelques autres. Le premier moment important fut celui des années d'apprentissage, notamment celles de la maîtrise. Plusieurs les traversèrent à l'Université de Moncton, sous l'influence, pour une partie d'entre eux, de professeurs tels que Pierre Trépanier, Daniel Hickey, et à un moindre degré Léon Thériault. L'influence de Trépanier fut particulièrement importante ; non seulement en ces années il critiqua sévèrement le milieu historique établi de l'époque en Acadie (Léon Thériault et Jean Daigle), notamment pour leur peu d'efforts à intégrer les nouvelles méthodes alors à la mode de l'histoire sociale<sup>3</sup>, mais il dirigea ensuite au doctorat (à l'Université de Montréal, durant les années 1980) certains des historiens les plus brillants de cette cohorte (Couturier, Cyr, Lang). Le second moment important de l'émergence de ce nouveau paradigme en Acadie fut sans doute celui qu'inaugura la critique épistémologique conduite par le jeune Jacques-Paul Couturier, en 1987<sup>4</sup>. Si à l'époque plusieurs de ces historiens avaient terminé leurs études de maîtrises, donc produit leurs premiers travaux académiques, si quelques uns avaient déjà quelques articles à leur curriculum, c'est véritablement la critique de Couturier qui, d'une part, fait d'un ensemble disparate de jeunes historiens un « nous » porteur d'une nouvelle sensibilité savante, et qui, d'autre part, s'affranchit et se distance de la tutelle de l'historiographie acadienne établie d'alors. Quand Couturier écrit ses premiers articles, il les écrit au nom du groupe. « Je dois reconnaître, écrit Couturier, ma dette envers mes collègues étudiants. Les idées dont je vous ferai part dans ce texte sont généralement celles de tout un groupe »<sup>5</sup>.

La rupture avec ce qui se faisait alors en histoire acadienne tient en deux moments ; d'abord une critique virulente de l'historiographie néo-nationaliste, et ensuite le tracé des aspirations savantes de ces jeunes historiens. On remarquera qu'au centre des récriminations faites aux historiens acadiens des années 1970 comme des aspirations de la nouvelle génération

d'historiens d'alors, gît une volonté de proposer une histoire sociale s'appuyant sur une critique sévère de l'histoire politique.

Puisque les praticiens de l'histoire sociale en Acadie ont en général peu écrit sur les méthodes et l'épistémologie, nous suivrons ici la critique et le programme élaborés par Jacques-Paul Couturier dans ses deux articles inauguraux, en présumant, comme lui-même le laisse entendre d'ailleurs, qu'ils représentent une pensée générationnelle plus large. Les critiques adressées aux historiens « néo-nationalistes » de la génération précédente peuvent se résumer, très schématiquement, en trois points : l'isolement scientifique, la trop grande absence des avancés méthodologiques en historiographie (l'histoire sociale), et la trop grande présence de l'histoire politique.

Dans un premier temps, donc, l'isolement de la production historique acadienne est souligné. « De façon généralisée, la diffusion des recherches et la présentation des hypothèses d'interprétation du passé acadien prennent forme hors des forums scientifiques auxquels sont habituellement associés les historiens québécois et canadiens »<sup>6</sup>. Non seulement cet isolement est-il néfaste au niveau de l'échange des idées et des avancées méthodologiques, mais il conduit aussi à un étiolement de la crédibilité scientifique.

Dans un second temps, on note la trop timide présence de l'histoire sociale. Certes, déjà dans les années 1970 on, assiste à la promotion de ce courant par quelques historiens ; la plupart en ont intégré certains éléments importants<sup>7</sup>. Toutefois, aucun de ces historiens (L. Thériault et M. Roy, parmi d'autres) n'a adopté intégralement l'histoire sociale comme canon. L'approche de Thériault s'attarde principalement au poids des institutions, celle de Roy à l'action des classes sociales, particulièrement celle des élites<sup>8</sup>. Aux synthèses des historiens Brun, Roy et Thériault, Couturier reproche le peu d'importance consentie à l'histoire sociale : « Certes, elles [les synthèses] renferment divers thèmes d'histoire sociale, mais l'enquête sociale n'y est jamais affranchie de préoccupations nationales »<sup>9</sup>. Cette présence du national sur le social s'agrément d'un intérêt soutenu pour le politique, intérêt amalgamé sans nuances par la jeune génération à une perspective « traditionnelle », et devant être répudié. Évoquant cette historiographie acadienne, le jeune Couturier écrit : « Ce qui surprend d'abord, c'est la quasi-uniformité des approches analytiques. Elles restent éminemment traditionnelles, en ce sens que la structure narrative y est essentiellement politique et institutionnelle »<sup>10</sup>. Le national et le politique ne feraient qu'un, et l'historien du social sera tenu d'esquiver ce « monolithisme interprétatif » afin de concourir *in extenso* à l'édification d'un savoir historique acadien proprement renouvelé. Le fait de réfléchir sur le politique semble lier *ipso facto* l'historien aux nécessités (ici nationalistes) du changement social, et ferait obstacle à une lecture

davantage désengagée du passé acadien. Le concept de nation chez ces nouveaux historiens aurait à être jeté aux orties sans aucune hésitation. « C'est la nation, plutôt que la société, par exemple, qui est le creuset de l'histoire ; c'est le national qui détermine et balise le changement historique. Soyons plus précis : même dans les études qui s'inspirent d'autres cadres fondamentaux, que ce soit l'appartenance de classe ou la position sociale, on ne s'est pas départi du cadre national. [...] Ces histoires [...] proposent une lecture utilitaire et mobilisatrice du passé acadien ». Couturier propose quant à lui « une volonté réaliste de mettre fin au monolithisme des interprétations, afin de déboucher sur une lecture plurielle des passés acadiens »<sup>11</sup>. Une pratique historique monolithique donc, qui en dépit d'efforts visibles pour moderniser son approche en assimilant des éléments de l'histoire sociale, demeure en substance inapte à répondre aux nouvelles doléances des jeunes historiens acadiens des années 1980.

La critique de l'histoire politique (ou néo-nationaliste, selon ses détracteurs) se présente aux bras d'un programme traçant les contours de l'histoire acadienne à venir. Une critique servant au discrédit d'une approche afin d'en légitimer une nouvelle. « Il faudra, écrit encore Couturier, se garder de céder à l'emprise de l'immobilisme. Il sera en effet toujours plus confortable de se limiter aux approches politiques ou institutionnelles, déjà balisées, plus rassurant de recourir aux sources journalistiques et épistolaires, généralement explicites et restreintes ; un tel conservatisme, qui risque d'étouffer la curiosité scientifique, ne pourra qu'entretenir la menace de fossilisation qui pèse toujours sur le savoir historique sur l'Acadie »<sup>12</sup>.

Ce nouveau courant d'histoire sociale en quête de légitimité en Acadie, soutenu par de jeunes historiens aspirera à s'articuler autour de deux axes bien circonscrits. « Je crois qu'il est possible d'identifier, pour les prochaines années, deux objectifs d'intervention : premièrement, la participation à la vie scientifique de la discipline et, deuxièmement, le développement, la consolidation de la recherche de niveau universitaire »<sup>13</sup>. Le premier pourra être suivi seulement si la pratique historique souhaite véritablement s'ouvrir aux approches multidisciplinaires, mais également vers ce qui se fait ailleurs. « Il est impératif de réduire l'isolement scientifique de l'historiographie acadienne. [...] les historiens d'ici se doivent de raffermir les échanges scientifiques avec les autres historiographies, mais aussi avec les autres disciplines scientifiques »<sup>14</sup>. Quant au développement de la recherche universitaire, elle s'accomplira par une métamorphose de la pratique historique en Acadie. Il faudra « renouveler les processus et élargir les bases de l'enquête historique »<sup>15</sup>. Ces nouvelles bases seront celles de l'histoire sociale en général : « plusieurs aspects de l'histoire sociale des Acadiens et des Acadiennes restent

encore inexplorés, les plus manifestes étant l'histoire des femmes et l'histoire des travailleurs(euses) »<sup>16</sup>. Un programme en définitive assez clair : revisiter le passé acadien dans l'optique de l'histoire sociale.

Si l'on s'attarde strictement à la production subséquente de ce groupe d'historiens, aujourd'hui largement installé au sein de l'institution universitaire en Acadie (aux différents campus de l'Université de Moncton, notamment), on peut dire que ces derniers furent rigoureusement fidèles à leurs intentions liminaires. Non seulement s'en sont-ils strictement tenu, calculatrices en main, à la ligne souvent matérialiste de ce genre particulier (délaissant, comme promis, non seulement les aspects politiques, institutionnels, idéologiques, mais également culturels, identitaires et symboliques du passé acadien), ils ont produit plusieurs études de grande qualité traitant de sujets aussi variés (et il vrai souvent négligés auparavant) que l'histoire des femmes, des travailleurs et des syndicats, de la colonisation, de l'industrie (des pêches, des pâtes et papiers), de l'éducation, du développement urbain, etc. Si les « vieux » adeptes de l'histoire politique demeurèrent tout de même dans l'enclave universitaire, et même s'ils continuèrent de produire d'importants travaux (on pense d'emblée au collectif dirigé par Daigle, *L'Acadie des Maritimes*, publié deux fois, en 1980 puis en 1993), leur poids au niveau du champ historique acadien s'amoindrit visiblement. À titre indicatif, notons le fait suivant : la synthèse *L'Acadie des Maritimes*<sup>17</sup> de Daigle n'est plus la dernière en date, mais bien plutôt celle de Nicolas Landry et de Nicole Lang, *Histoire de l'Acadie*. Le fait est significatif ; il souligne l'atteinte d'un objectif central de ce groupe d'historiens : écrire *leur* version de l'histoire acadienne, et l'imposer au reste du champ, ce que Daigle et Thériault avaient fait en leur temps. Cependant, cette version « sociale » du passé acadien n'est pas pour autant consensuelle<sup>18</sup>.

### L'HISTORIEN, L'INTELLECTUEL, ET L'ACADIE

Ce rejet de l'histoire politique au profit d'une nouvelle histoire sociale en Acadie par un groupe de jeunes historiens durant les années 1980 et 1990 n'est pas sans conséquence pour ce qui est la définition de l'objet politique au sein de ces milieux savants. La critique sans appel de l'histoire politique (et nationale) des « nouveaux historiens » laisse entrevoir une transformation en plusieurs points de la compréhension de l'objet d'étude, ici le passé acadien ; dans la conception globale de l'itinéraire historique acadien, d'une part, et également dans le rapport que cultive l'historien à l'égard de son objet, pour lui davantage, disons-le tout de suite, un objet qu'un « sujet », au sens politique du moins.

Revenons sur la question de l'« objet » Acadie et de son passé. Un trait commun semble dissocier les praticiens de l'histoire sociale en Acadie de tout courant historien l'ayant précédé, qu'il s'agisse du clérico-nationalisme de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou de l'histoire « néo-nationaliste » (le tout amalgamé assez vite en un ensemble uni et chapeauté du titre d'« historiographie traditionnelle ») : le peu d'emphase mis sur l'action. Là où l'histoire politique des années 1970 s'attachait à comprendre le passé par l'étude du rôle des élites sociales, cléricales ou politiques, par l'examen de l'empreinte des institutions et des idéologies, par la scrutation de la portée des antagonismes culturels, religieux et ethniques, etc., l'histoire sociale préfère se pencher sur les conditions des femmes et des travailleurs, des entrepreneurs et des agriculteurs. Les méthodes diffèrent ; l'histoire politique, du moins en Acadie, tend souvent à interpréter le passé par les motivations et les intérêts des acteurs, dont les traces sont souvent laissées dans des écrits, des discours, des correspondances ou des journaux. L'histoire sociale se veut « scientifique » (il faut comprendre ici positiviste) ; on aligne les colonnes de statistiques décrivant les taux d'urbanisation, les conditions en usine, etc. L'une est davantage qualitative, l'autre quantitative. S'il faut souligner que les meilleurs historiens des deux courants ne pouvaient faire l'économie totale de l'une ou l'autre de ces perspectives, une disparité déterminante subsiste, qui fait en sorte que les deux genres peuvent parfois sembler inconciliables (ce qui n'est pas le cas) : l'histoire sociale, à contresens de l'histoire politique, reconnaît de coutume davantage d'importance aux conditions qu'à l'action. Dans les cadres de cette optique, l'étude du politique et de l'action (qu'elle soit novatrice dans les mouvements sociaux ou cristallisés dans les institutions) se confond souvent avec une participation, ou encore une fusion, avec l'action politique des acteurs, des mouvements ou encore des institutions. Ce qui explique, ce me semble, pourquoi l'histoire sociale en Acadie y est allergique.

Ce fractionnement de l'objet Acadie en particules permet, il est vrai, l'enrichissement des connaissances du passé acadien sous une lumière jusqu'alors négligée<sup>19</sup>. L'histoire sociale en Acadie se trouve coincée entre deux positions contradictoires. D'une part, on souhaite faire l'histoire de l'Acadie sous un éclairage neuf, celui des oubliés de l'histoire, ou encore celui de l'histoire économique, mais d'autre part on évacue ou minimise tout ce qu'il y a de « politique » dans le passé acadien, autant du côté institutionnel que populaire. Or s'il est possible de comprendre un groupe quelconque comme « société globale », il est assez difficile de se passer de l'aspect politique. Le politique (c'est-à-dire toute volonté d'action s'inscrivant dans l'espace public d'une société donnée) est indissociable du parcours historique d'une communauté comme l'Acadie. C'est ici le plus gros problème de l'histoire sociale : faire l'histoire de l'Acadie en l'absence de l'Acadie elle-même !

On constatera également que, comme au Québec, les sociologues se penchant sur l'Acadie n'ont jamais eu ce rapport frileux au politique, ni cette crainte de la fusion qu'impliquerait l'association au champ politique. Les travaux de Joseph-Yvon Thériault ou de Mourad Ali-Khodja, par exemple, ont tôt fait de signaler qu'une compréhension politique de l'Acadie, de la perspective de l'acteur ou des mouvements sociaux, est non seulement possible, mais peut également aboutir à des constats significatifs sans pour autant compromettre la « neutralité » ou la distance de l'observateur savant<sup>20</sup>.

Cette distance dans l'analyse, ce fossé entre deux conceptions diamétralement opposées du social historique rappelle tout ce qui opposait également deux des « pères fondateurs » de la sociologie occidentale : Durkheim et Weber. Les « nouveaux historiens » semblent à l'aise avec la prescription de considérer les faits sociaux « comme des choses » ; les sociologues de l'Acadie, eux, semblent confortables avec une conception du social où ce qui a du sens socialement est ce qui a du sens aux yeux de l'acteur. La posture épistémologique et méthodologique des historiens acadiens n'est sans doute pas étrangère à l'influence manifeste de l'École des Annales, dont la filiation intellectuelle à l'école durkheimienne de sociologie est tout autant manifeste<sup>21</sup>.

La position des artisans de l'histoire sociale en Acadie ne traduit toutefois pas une neutralité épistémologique ou idéologique absolue, bien au contraire. Si le politique tient lieu ici de grand tabou, doit-on conjecturer que cela émane d'une vision sociale (et non politique) de la cité, où l'histoire est tenue d'arpenter les conditions d'existence des oubliés de l'histoire ? Le portrait historique dépeint ici suggère manifestement que le passé politique n'est plus inhérent aux sociétés actuelles (ici l'Acadie) ; ce serait plutôt les groupements identitaires, sociaux, de genre, de classe, etc. qui érigent le social. Nous assisterions, pour reprendre les définitions de Michel Freitag, à une vision très « post moderne » du social, à l'opposé d'une variante plutôt moderne, dont le lieu de production et de reproduction siège dans le politique et l'institutionnel<sup>22</sup>.

Insistons sur un dernier point en terminant cette section : le rapport entre les « nouveaux historiens » et la figure de l'intellectuel. Voyons d'abord le terme lui-même : *intellectuel*. Disons, pour faire court, que l'on entend ici par « intellectuel », en reprenant les catégories de Hannah Arendt concernant la *vita activa*, et en nous inspirant aussi vaguement de multiples cas réels et historiques de personnes incarnant l'intellectuel, depuis l'affaire Dreyfus à aujourd'hui, quelqu'un dont la principale activité est de s'occuper à la création et au peaufinage d'une œuvre (artistique ou savante), qui transfère ses énergies vers la sphère de l'action, lieu des affaires humaines et de la pluralité politique<sup>23</sup>.



Les historiens acadiens s'étant particulièrement illustrés dans les années 1970 – on songe ici à Léon Thériault ou Michel Roy – étaient aussi des intellectuels qui contribuaient au débat public, depuis une position historique. Or si les deux, nationalistes et praticiens de l'histoire politique, faisaient office d'intellectuels acadiens, il n'est guère surprenant de constater que les historiens de la plus jeune génération s'appliquèrent peu, durant les années 1980, à investir l'espace public acadien, à la lumière de leur méfiance envers le politique. Leur engagement est tout entier orienté vers la science et le choix (significatif) de l'objet d'étude.

### HISTOIRE POLITIQUE OU POLITISATION DE L'HISTOIRE ?

Peu d'intérêt fut alloué à l'histoire politique au fil des récentes années venant des interprètes établis du passé acadien ; ce n'est pourtant pas par faute d'intérêt des médias ou des mouvements sociaux actifs au sein de la communauté acadienne. À dire vrai, ces dernières années annoncent non pas un retour de l'histoire politique, mais davantage une politisation de l'histoire.

On assiste depuis peu au Nouveau-Brunswick acadien à l'émergence d'une nouvelle (?) version de l'histoire acadienne, encore marginale, mais dont la popularité semble promise à une bonne croissance, et dont la présence, substantielle dans les médias, se mesure à sa situation encore périphérique à l'Université. Cette mouture de l'histoire acadienne, très proche de celle se manifestant dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, se décline par une emphase sur la tragédie de 1755, mais par le truchement d'une terminologie contemporaine, avec les « génocides » et « nettoyages ethniques » que cela implique. Une nouvelle version de l'histoire où les Acadiens font partie, aux côtés des Juifs et des Arméniens, des peuples martyrs de la terre et de l'Histoire (avec un grand H). Une nouvelle version de l'histoire désintéressée *in extenso* ? Elle apparaît en même temps que les demandes d'excuses officielles à la reine britannique, de reconnaissance des torts historiques infligés aux Acadiens (fin des années 1990, début des années 2000). Une nouvelle version médiatique à mille lieues de l'interprétation très « normalisée » des « nouveaux historiens » ; on n'hésite jamais ici à faire resurgir la *tragédie acadienne*, comme un vieux mythe par lequel la communauté acadienne traduit sa condition actuelle, encore aujourd'hui<sup>24</sup>.

Cette nouvelle conjoncture laisse entrevoir la timidité des praticiens de l'histoire sociale face à une version « concurrente » et non académique de l'histoire acadienne. Peut-on comprendre l'émergence d'un nouveau récit « tragique », peu occupé de rigueur factuelle ou chronologique, par l'absence

d'une analyse historico-politique nouvelle de l'Acadie léguée par les « nouveaux historiens », ou par leur refus d'incarner la figure de l'intellectuel acadien ? Peut-être pas. Néanmoins, disons que l'histoire médiatique et politisée actuelle en Acadie avait la voie grande ouverte. Si la sociologie en Acadie s'est souvent commise à appréhender l'Acadie sous son éclairage politique, le poids de cette dernière discipline pèse pourtant bien peu comparativement à l'histoire, à la fois au sein du champ médiatique qu'universitaire (surtout au niveau institutionnel)<sup>25</sup>.

J'ai mentionné ailleurs que la réappropriation médiatique actuelle de l'histoire acadienne ne s'accomplit pas sans le concours (direct ou indirect) de certains historiens<sup>26</sup>. Si ce qui constitue bien davantage un enjeu politique qu'académique (la Déportation étant ici considérée comme un « nettoyage ethnique » ou un « génocide ») est surtout le fait de militants nationalistes et d'idéologues ayant leurs assises dans les médias, ayant donc à portée de main le médium propageant le message, plutôt que d'historiens sérieux, les « nouveaux historiens » ont peu fait pour soutenir « leur » vision du passé acadien devant cette nouvelle version médiatique. À l'exception remarquable de Nicolas Landry, qui remet en cause la pertinence de l'utilisation de ces termes pour désigner le Grand dérangement, aucun de ces historiens n'intervint de manière à réfuter cette version médiatique de l'histoire acadienne<sup>27</sup>. Cela relève-t-il davantage de la posture savante embrassée par ces historiens qu'à une hypothétique connivence avec les auteurs de ces thèses que leur silence révélerait ? En fait, la lecture de leurs textes, comme le relevait d'ailleurs l'historien Joël Belliveau dans une recension de *Histoire de l'Acadie* de Landry et Lang, laisse entendre un certain détachement et un effort de neutralité face à ces sombres événements<sup>28</sup>. Cette posture est celle du savant, plus à son aise au milieu de l'atmosphère académique que celui des affaires publiques. Ces historiens, contrairement à leurs prédécesseurs, se considèrent premièrement et exclusivement comme des savants, et non comme des intellectuels. L'histoire qui les concerne est l'histoire académique avant tout, la version médiatique et « politisée » du passé ne semble guère les concerner.

On n'assiste pas présentement en Acadie à une saillante recrudescence de l'histoire politique dans le monde de l'historiographie savante, mais bien plutôt à une politisation et une utilitarisation de plus en plus grande de l'histoire « populaire » médiatique et de la mémoire.

Dans ses premiers textes programmatiques, Jacques-Paul Couturier réfléchissait sur le rôle de l'histoire et des historiens au sein de la communauté acadienne. « Il importe, au premier chef, d'engager le débat sur l'autonomie de la démarche historique et sur les fonctions de l'historiographie au sein de la société acadienne »<sup>29</sup>. Sans toutefois offrir de solutions claires à ces

interrogations, Couturier tenait tout de même l'intuition, plus que jamais actuelle, que la démarche historique était tenue d'aller au-delà des bornes de l'Université. « Il serait triste, et surtout très dommageable, que l'historiographie acadienne soit condamnée à être élaborée en vase clos, confinée à ses institutions propres et à des tribunes occasionnelles et particulières... »<sup>30</sup>.

Malgré tout ce qu'on peut en dire, les porteurs de l'histoire sociale en Acadie ont, durant quelques décennies, élargi considérablement le champ des connaissances concernant plusieurs aspects de l'Acadie, de manière apolitique certes, mais invariablement avec une intense rigueur et une science étendue. Leur connaissance de ce passé n'a jamais pourtant franchi (ou si peu), selon le souhait de Couturier, le seuil de l'Université. Qui plus est, près de 20 ans plus tard, l'Acadie se retrouve sans lecture historique de son passé politique véritablement neuf. Le perfectionnisme et l'exactitude de l'histoire sociale peuvent-ils pallier aujourd'hui à une politisation sans nuances de l'histoire acadienne? Est-il possible ou souhaitable d'œuvrer en Acadie à une histoire politique renouvelée, et alimentée des percées et des avancées de l'histoire sociale?

#### NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Robert Comeau et Jacques Rouillard, « La marginalisation de l'histoire politique dans les universités francophones », *Le Devoir*, 13 et 14 janvier 2007.
2. Cette cohorte d'historiens acadiens a beaucoup publié. Leurs contributions les plus significatives sont les suivantes : Nicole Lang et Nicolas Landry, *Histoire de l'Acadie*, Québec, Septentrion, 2000 ; Nicolas Landry, *Les pêches dans la péninsule acadienne 1850-1900*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1994 ; Jacques Paul Couturier et Phyllis E. Leblanc (dir.), *Économie et société en Acadie, 1850-1950*, Moncton, Édition d'Acadie, 1996 ; Daniel Hickey (dir.), *Moncton, 1871-1929. Changements socio-économiques dans une ville ferroviaire*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1990. Pour un regard plus approfondi que ce petit texte peut proposer sur l'ensemble de la production de ces historiens, je renvoie à mon texte « Les nouveaux historiens de l'Acadie », *Acadiensis*, vol. XXXIV, n° 2, printemps 2005.
3. Voir l'article suivant : Pierre Trépanier, « Clio en Acadie », *Acadiensis*, vol. XI, n° 2, 1982.
4. Une critique en deux temps. Voir les articles suivants : « Tendances actuelles de l'historiographie acadienne (1970-1985) », *Communications historiques/Historical Papers*, Ottawa, Société historique du Canada, 1987, et « Faire de l'histoire : perspectives et projets de jeunes historiens », dans Jacques Lapointe et André Leclerc (dir.), *Les Acadiens, État de la recherche*, Québec, Conseil de la vie française en Amérique, 1987.
5. Jacques-Paul Couturier, « Faire de l'histoire : la perspective de jeunes historiens », p. 234.

6. Couturier, *Ibid.*

7. Le premier texte acadien à faire l'appel à une application plus grande des méthodes de l'histoire sociale est à ma connaissance celui de Léon Thériault, « Pour une nouvelle orientation de l'histoire acadienne », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 6, n° 2, 1973.

8. Les principales publications de ces historiens sont les suivantes : de Michel Roy, *L'Acadie Perdue*, Montréal, Québec-Amérique, 1978, et *L'Acadie des origines à nos jours*, Montréal, Québec-Amérique, 1981 ; de Léon Thériault, *La question du pouvoir en Acadie*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1982.

9. Couturier, « Tendances actuelles de l'historiographie acadienne (1970-1985) », p. 238. Les synthèses dont il est question sont : Régis Brun, *De Grand-Pré à Kouchibouguac*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1982 ; Michel Roy, *L'Acadie des origines à nos jours*, Montréal, Québec-Amérique, 1981 ; Léon Thériault, « L'Acadie, 1763-1978. Synthèse historique », dans Jean Daigle (dir.), *Les Acadiens des Maritimes*, Moncton, Centre d'études acadiennes, 1980.

10. Couturier, « Faire de l'histoire... », p. 235.

11. *Ibid.*, p.239.

12. *Ibid.*, p.237.

13. *Ibid.*

14. *Ibid.*

15. *Ibid.*

16. Couturier, « Tendances actuelles... », p. 236.

17. Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1993.

18. Outre mon texte déjà cité (« Les nouveaux historiens de l'Acadie »), voir également, Serge Côté, « Une Acadie inquiète », *Acadiensis*, vol. XXIX, n° 1, 1999, Patrick Clarke, « L'Acadie perdue ; Or, Maritime History's Other », *Acadiensis*, vol. XXX, n° 1, 2000 ; et Joseph-Yvon Thériault, « Est-ce progressiste, aujourd'hui, d'être traditionaliste ? », dans André Magord (dir.), *L'Acadie plurielle*, Moncton et Poitiers, Centre d'études acadiennes et Institut d'études Acadiennes et Québécoises, 2003.

19. Ces thèmes furent par contre abordés plusieurs années plus tôt dans la littérature acadienne.

20. Mourad Ali-Khodja, « L'objectivation de l'identité collective acadienne et le projet sociologique : entre la critique et l'instrumentalisation », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 22, n° 1-2, 1987 ; et « Modernité, stratégies identitaires et formes de connaissances dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 27, n° 2, 1994 ; de Joseph-Yvon Thériault, *L'identité à l'épreuve de la modernité*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1995.

21. Voir le texte de Braudel, « Histoire et sociologie », dans *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1969, ou encore Guy Boudé et Hervé Martin, *Les écoles historiques*, Paris, Seuil, 1997.
22. Plusieurs textes de Freitag développent amplement ces thèmes. Retenons ici son article « l'Identité, l'altérité et le politique », repris dans le recueil *L'oubli de la société*, Québec, PUL, 2002.
23. Je tiens à préciser que je définis l'intellectuel en me servant librement de la terminologie arendtienne. Je n'ai pas connaissance que Arendt définisse l'intellectuel ainsi. Voir tout de même *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1961.
24. J'ai développé plus longuement ce sujet dans mon texte « De Grand-Pré à Auschwitz », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, n° 1, 2006, mais également dans « La tragi-comédie acadienne », *Argument*, vol. 8, n° 1, 2005. On pourra également consulter le texte éclairant de Stéphane Savard, « Les Acadiens et la reconnaissance des torts pour la déportation. Interprétation des discours, 1999-2003 », dans Martin Pâquet (dir.), *Faute et réparation au Canada et au Québec contemporains*, Québec, Nota bene, 2006.
25. Là-dessus, on peut consulter le texte de Joseph-Yvon Thériault, « Une recherche qui se cherche », dans Yolande Grisé (dir.), *États généraux de la recherche sur la francophonie à l'extérieur du Québec*, Ottawa, PUO, 1996.
26. Voir mon texte « De Grand-Pré à Auschwitz ». Rappelons que les historiens (Maurice Basque, J.-M. Faragher), ont toutefois contribué (intentionnellement ou pas) à l'usage légitime du terme « nettoyage ethnique » pour désigner la Déportation de 1755, et ce malgré d'une part un anachronisme flagrant sur le plan de l'histoire des concepts et des idées, et d'autre part une indifférence au fait que le terme lui-même est difficilement dissociable, pour quiconque souhaite maintenir une certaine cohérence conceptuelle, des développements plus généraux du « racisme scientifique », né pour une bonne partie durant le XIX<sup>e</sup> siècle, et qui nourrira en idéologie, en pratique et en « légitimité » les tortionnaires du XX<sup>e</sup> siècle, auteurs véritables de ces crimes contre l'humanité. Or jusqu'à présent, la démonstration n'a pas été faite que la Déportation, ayant lieu un siècle avant Gobineau!, fut le fait de doctrines racistes. D'où la difficulté de l'utilisation de cette terminologie.
27. Nicolas Landry, « Commentaires. Réactions au Manifeste Beaubassin », *L'Acadie Nouvelle*, le 7 novembre 2002, p. 13.
28. Joël Belliveau, « Histoire de L'Acadie, Nicolas Landry et Nicole Lang », (compte rendu) *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 56, n° 2, 2002.
29. « Tendances actuelles... », *op. cit.*, p. 250.
30. Couturier, « Faire de l'histoire », p. 236.